



## **AVIS D'APPEL D'OFFRES PUBLIC / ENTRETIEN DES CHEMINS D'HIVER**

La Municipalité de Saint-Casimir demande des soumissions pour l'entretien des chemins d'hiver sur tout son territoire pour une période de trois (3) ans (2024-2025/2025- 2026/2026-2027).

### **Documents d'appel d'offres**

Les documents relatifs au présent appel d'offres sont disponibles sur le SEAO (<http://www.seao.ca> ou au 1-866-669-7336) au montant déterminé par l'organisme pour l'obtention du devis.

### **Réception des offres**

Pour être considérées, toutes les soumissions devront être déposées au bureau du directeur général et greffier-trésorier de la Municipalité de Saint-Casimir au 220, boulevard de la Montagne, Saint-Casimir (Québec) G0A 3L0 au plus tard le vendredi 12 avril 2024 à 10h00. Les soumissions seront ouvertes immédiatement après l'heure limite en présence des soumissionnaires intéressés. L'enveloppe scellée devra porter la mention « **SOUSSION ENTRETIEN DES CHEMINS D'HIVER** » et devra être accompagnée d'un chèque visé ou d'un cautionnement représentant 10 % du montant total de la soumission présentée.

La Municipalité de Saint-Casimir ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues et n'assume aucune obligation de quelque nature que ce soit envers le ou les soumissionnaires.

Donné à Saint-Casimir, ce 12 mars 2024.

René Savard

Directeur général et greffier-trésorier



De service, de nature

965, boul. Bona-Dussault  
Saint-Marc-des-Carrières (Québec) G0A 4B0  
Tél. : 418-268-3862 Fax : 418-268-8776  
Courriel : info@villemarc.com

## AVIS PUBLIC ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

Aux personnes intéressées par une demande de projet particulier de construction, de modification ou d'occupation impliquant l'immeuble située au 585 de l'avenue Principale.

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

1. Lors d'une séance tenue le 12 mars 2024, le Conseil de la ville de Saint-Marc-des-Carrières a adopté le premier projet de résolution SM-175-12-23 concernant l'autorisation d'un projet particulier impliquant l'immeuble situé au 585 de l'avenue Principale.
2. Ce projet de résolution a pour objet d'autoriser sur le lot 3 234 126 du cadastre du Québec, dans la zone Ia-1 du Règlement de zonage 312-00-2012, l'usage principal « Résidence multifamiliale » à l'intérieur du bâtiment existant. Le projet de résolution fixe un maximum de 15 unités de logements et édicte certaines dispositions relatives à l'architecture, l'implantation et l'aménagement de l'immeuble.

La zone Ia-1 est approximativement située au sud de l'intersection de la rue de la Station et de l'avenue Principale, à l'arrière des terrains résidentiels ayant front sur la rue de la station. L'illustration de cette zone peut être consultée au bureau de la Ville.

3. Une assemblée publique de consultation portant sur ce projet de résolution se tiendra le 9 avril 2024 à compter de 19h30, au Centre communautaire et culturel, 1770, boulevard Bona-Dussault. Au cours de cette assemblée, ledit projet de résolution sera expliqué et le conseil entendra les personnes intéressées qui désirent s'exprimer relativement à celui-ci.
4. Ce projet de résolution peut être consulté au bureau de la municipalité situé au 965 boulevard Bona-Dussault aux heures régulières de bureau, soit du lundi au jeudi de 8 h à 12 h et de 13 h 00 à 17 h 00, ainsi que le vendredi de 9 h à 12 h. Une copie de celui-ci peut également être remise à toute personne intéressée qui en fait la demande.
5. Ce projet de résolution contient des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

Donné à Saint-Marc-des-Carrières, ce 13<sup>ième</sup> jour de mars 2024.

Marc-Eddy Jonathas, dir. gén. / greffier-trés.

## Avis public

Régie des alcools, des courses et des jeux

### AVIS DE DEMANDES RELATIVES À UN PERMIS OU À UNE LICENCE

Toute personne, société ou association au sens du Code civil peut, dans les 30 jours de la publication du présent avis, s'opposer à une demande relative au permis ci-après mentionné en transmettant à la Régie des alcools, des courses et des jeux un écrit assermenté qui fait état de ses motifs, ou intervenir en faveur de la demande, s'il y a eu opposition, dans les 45 jours de la publication du présent avis.

Cette opposition ou intervention doit être accompagnée d'une preuve attestant de son envoi au demandeur ou à son procureur, par courrier recommandé ou certifié ou par signification à la personne, et être adressée à la Régie des alcools, des courses et des jeux, 1, rue Notre-Dame Est, bureau 9.01, Montréal (Québec) H2Y 1B6.

NOM ET ADRESSE DU DEMANDEUR	NATURE DE LA DEMANDE	ENDROIT D'EXPLOITATION
Sucrerie au vieux fourneau inc. 3660 Route de Fossambault Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier (Québec) G3N 1R5	Augmentation de la capacité de plus de 50% et addition d'une localisation terrasse au permis Accessoire.	SUCRERIE AU VIEUX FOURNEAU 232 Route des Érables Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier (Québec) G3N 1A8 Dossier : 10224360

Québec

Quand votre entreprise a besoin d'être remarquée...

**NOUS SOMMES LÀ!**



**COURRIER DE PORTNEUF**

## ORGANISEZ UNE CHASSE AUX ŒUFS DE PÂQUES MÉMORABLE!

Pâques approche à grands pas, et quoi de mieux pour célébrer cette joyeuse fête que d'organiser une chasse aux cocos inoubliable pour vos enfants? À go, suivez ces conseils pour produire des souvenirs magiques qui resteront gravés dans la mémoire de vos petits poussins!

### Chasse aux œufs thématique

Donnez un thème à votre chasse aux œufs pour la rendre encore plus excitante. Que ce soit sur les pirates, les princesses ou les animaux de la ferme, par exemple, l'expérience saura captiver vos enfants.

### Indices et énigmes

Rendez l'activité plus intrigante en intégrant des indices et des énigmes. Faites participer les enfants à une aventure ludique où ils devront résoudre des

mystères pour découvrir l'emplacement des œufs cachés.

### Œufs personnalisés

Personnalisez les œufs de Pâques en fonction des champs d'intérêt de vos enfants. Peignez-les avec leurs couleurs préférées, ajoutez des autocollants ou préparez des messages rigolos.

### Zones de chasse

Créez différentes zones de chasse sur votre terrain ou à l'intérieur de la maison. Chaque espace peut avoir son propre thème, ses énigmes ou ses indices, offrant ainsi une expérience diversifiée et stimulante.

### Paniers décorés

Encouragez l'anticipation en fournissant à chaque enfant un joli panier. Décorez-les en fonction du thème de la



chasse aux œufs pour une expérience encore plus immersive.

### Carte au trésor

Dessinez une carte au trésor de l'intérieur ou de l'extérieur de votre maison. Vos enfants pourront ainsi suivre le trajet parsemé d'obstacles amusants que vous leur aurez préparé.

Cette année, apprêtez-vous à vivre une chasse aux œufs de Pâques pleine de joie et de rires en regardant s'émerveiller vos petits aventuriers!

Source : Textuel



Municipalité de  
Deschambault-Grondines  
MRC de Portneuf

Le fleuve en partage

## AVIS PUBLIC ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

Aux personnes intéressées par trois projets de règlement modifiant le règlement de zonage N°125-11.

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

1. Lors d'une séance tenue le 11 mars 2024, le conseil de la municipalité de Deschambault-Grondines a adopté les trois projets de règlements suivants :

- Premier projet de règlement modifiant le règlement de zonage N°125-11 afin d'autoriser l'usage « Établissement d'hébergement touristique » dans la zone mixte M-12.

*Ce projet de règlement vise à autoriser la classe d'usage « Établissement d'hébergement touristique » dans la zone mixte M-12, laquelle comprend les établissements hôteliers, les auberges de jeunesse et les résidences de tourisme. Cette zone est localisée dans le périmètre d'urbanisation du secteur de Deschambault et regroupe des terrains adjacents au côté nord du chemin du Roy qui sont situés à l'ouest de la rue Janelle.*

- Premier projet de règlement modifiant le règlement de zonage N°125-11 afin de bonifier les modalités relatives à l'indice d'occupation du sol et d'autoriser un nouvel usage dans la zone agricole dynamique A-203.

*Ce projet de règlement vise à permettre le remplacement du bâtiment utilisé à des fins de recherches porcines sur le site de la ferme expérimentale, lequel fait l'objet d'un bail emphytéotique détenu par le Centre de développement du porc du Québec Inc. Il vise plus particulièrement à prévoir une mesure d'exception visant à soustraire les emphytéoses de l'application des dispositions relatives à l'indice d'occupation du sol ainsi qu'à autoriser l'usage « Centre de recherche en production animale » à titre d'usage spécifiquement permis dans la zone agricole dynamique A-203 qui regroupe les installations du MAPAQ qui sont comprises entre le chemin du Roy et l'autoroute Félix-Leclerc.*

- Premier projet de règlement modifiant le règlement de zonage N°125-11 afin de fixer de nouvelles modalités concernant les bâtiments complémentaires, le remisage extérieur de véhicules de loisir ainsi que de modifier le nombre de logements permis en zone agricole.

*Ce projet de règlement a pour objet de préciser certaines dispositions relatives aux constructions et usages complémentaires à l'habitation.*

2. Une assemblée publique de consultation portant sur ces trois projets de règlement se tiendra le **lundi 8 avril 2024 à 20 heures**, au Centre des Roches, situé au 505, chemin Sir Lomer-Gouin à Deschambault-Grondines. Au cours de cette assemblée, lesdits projets de règlement seront expliqués et le conseil entendra les personnes intéressées qui désirent s'exprimer relativement à ceux-ci.

3. Ces projets de règlement peuvent être consultés sur le site Internet de la municipalité (<https://deschambault-grondines.com/>) et une copie de celui-ci peut être remise à toute personne intéressée qui en fait la demande à l'adresse courriel suivante : info@deschambault-grondines.com.

4. Ils peuvent également être consultés au bureau municipal situé au 120, rue Saint-Joseph à Deschambault-Grondines, pendant les heures d'ouverture du bureau, soit du lundi au jeudi de 9 h à 12 h et de 12 h 30 à 16 h 15 ainsi que le vendredi de 9 h à 12 h.

5. Ces trois projets de règlement contiennent des dispositions susceptibles d'approbation référendaire.

DONNÉ À DESCHAMBAULT-GRONDINES, CE 20<sup>e</sup> JOUR DE MARS 2024.

Karine St-Arnaud, directrice générale et greffière-trésorière